



# Gardiennes de parc - animatrices Gardiens de parc - animateurs (h/f/x) Youth Guarantee (Réf.: 2020-R5) (-25 ans)

## La société

Seules les candidatures éligibles seront contactées par Actiris qui assure la pré-sélection. Les candidat-e-s retenu-e-s seront ensuite vu-e-s en entretien par Bruxelles Environnement.

### Conditions de participation

- ➔ Etre né-e après le 1<sup>er</sup> mars 1996 ;
- ➔ Etre domicilié-e à Bruxelles ;
- ➔ Etre inoccupé-e professionnellement ;
- ➔ **Etre sorti-e des études depuis moins de 6 mois (en date du 1er mars 2021) ;**
- ➔ Etre inscrit-e comme demandeur-se d'emploi à Actiris.
- ➔ Diplôme maximum CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur)

**Bruxelles Environnement** est l'administration bilingue de l'environnement et de l'énergie de la Région de Bruxelles-Capitale.

Nous sommes chargés d'un large éventail d'activités dans le domaine de l'environnement, avec comme mission d'œuvrer pour une meilleure qualité de vie pour tous les Bruxellois-e-s. Pour faire face aux défis climatiques, nous voulons jouer un rôle de facilitateur dans la transition de la Région bruxelloise vers une société décarbonée à l'horizon 2050.

Notre but est de réduire les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre, ainsi que de limiter les impacts du changement climatique et tous types de nuisances environnementales.

Grâce à l'implication de nos collaborateur-ric-e-s, aux valeurs que nous partageons (Respect – Innovation – Responsabilité) et à notre approche transversale en faveur de l'environnement, nous sommes en mesure, en tant qu'organisation, de nous adapter aux défis actuels et à venir, et d'atteindre notre vision à long terme

La fonction est exercée au sein de la Division Espaces Verts.

La « Division Espaces Verts » de Bruxelles Environnement a pour mission de gérer les 400 hectares de parcs et jardins publics de la Région de Bruxelles-Capitale

## Convention Premier emploi

Le programme Convention Premier Emploi (« CPE ») vise à offrir aux jeunes **de moins de 25 ans** une offre de qualité portant sur un emploi, une formation et un apprentissage à leur sortie de l'enseignement.

Ce programme est mis en pratique par Actiris en Région de Bruxelles-Capitale. Bruxelles Environnement participe à ce programme. Dans ce cadre, nous sommes à la recherche de gardiennes de parcs – animatrice gardiens de parcs – animateur

## Témoignage d'une gardienne-animatrice

*Mélodie nous explique le métier de gardienne-animatrice : "C'est un métier dynamique, un métier où l'on bouge, au contact des gens. J'aime bien apprendre pour ensuite transmettre, sensibiliser. C'est varié, il y a toujours quelque chose à faire, le côté manuel, le côté vert et le côté social. Les qualités pour exercer ce métier ? Le grand sourire, la politesse dans les demandes (attachez votre chien, ne jetez pas les papiers, etc.). La chaleur humaine est importante."*

## Fonction

En tant que gardienne ou gardien au sein de Bruxelles Environnement, nous nous assurons de la proximité et de la prévention auprès des usagers dans les parcs et espaces verts de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ceci implique différentes tâches :

- ➔ Nous garantissons le respect du règlement de parc par les usagers.
- ➔ Nous assurons la propreté des parcs : nous ramassons les déchets, vidons les poubelles, etc.
- ➔ Nous nous rendons disponibles auprès des usagers des parcs afin de les informer, de les sensibiliser et de créer du lien.
- ➔ Nous contrôlons le bon état des plaines de jeux, du mobilier urbain, etc.

- ➔ Nous organisons régulièrement des animations dans le but de créer du liens (constructifs et respectueux) avec les usagers et de répondre aux problèmes spécifiques des parcs : sport, grimage, chasse aux œufs, etc.
- ➔ Nous veillons au respect mutuel entre les utilisateurs du parc et prévenons d'éventuels conflits
- ➔ Nous rédigeons des rapports sur tout événement ou anomalie constatés dans le parc
- ➔ Nous contactons les services internes ou externes pour les interventions dans les parcs et jardins
- ➔ Nous portons assistance aux visiteurs si nécessaire
- ➔ Nous ouvrons ou fermons les parcs au besoin

## Profil

Les gardiennes de parc - animatrices et gardiens de parc - animateurs

- ➔ **Sont né·e·s après le 1er mars 1996**
- ➔ **Sont domicilié·e·s à Bruxelles**
- ➔ Sont à la recherche d'un emploi et **inscrit·e·s chez Actiris**
- ➔ **Sont sorti·e·s des études depuis moins de 6 mois** (en date du 1er mars 2021) ;
- ➔ Sont capables et souhaitent suivre une formation poussée en gardiennage
- ➔ Connaissent les différentes réalités sociales bruxelloises
- ➔ S'expriment correctement, à l'oral et à l'écrit
- ➔ Savent adapter leur communication et évoluer dans un milieu multiculturel
- ➔ Sont capables de marcher plusieurs heures par jour, de rester debout de longues périodes et de porter des charges moyennes (ex. : sac poubelle)
- ➔ Ont le sens des responsabilités
- ➔ Ont l'esprit d'équipe

### Conditions de travail

- ➔ Horaires : 38 heures par semaine – 1 weekend sur 2 – prestation du samedi payée à 150 % et du dimanche à 200%
- ➔ Horaires variables : 08h00-15h36 ou 10h24-18h00 ou 11h24-19h00 ou 12h24-20h00 ou 13h24-21h00

## Offre

- ➔ **Un contrat d'un an à temps plein du 1er mars 2021 au 28 février 2022**
- ➔ Un emploi au sein d'équipes motivées dans une administration éco-dynamique
- ➔ Un salaire selon les barèmes de la fonction publique (pécule de vacances et prime de fin d'année)
- ➔ Un accompagnement quotidien par un·e collègue expérimenté·e
- ➔ Une formation poussée en gardiennage organisée durant les heures de travail
- ➔ 35 jours de congé par an
- ➔ Des chèques-repas (8€)
- ➔ Une assurance hospitalisation
- ➔ Abonnement offert pour les transports en commun domicile - travail
- ➔ Une prime vélo

### Envie de nous rejoindre ?

Envoyez un CV et une lettre de motivation à [jobs.terrain@environnement.brussels](mailto:jobs.terrain@environnement.brussels)

**Bruxelles Environnement garantit une procédure de sélection sans discrimination, sur base des compétences requises.**

**« Parce que la diversité, c'est dans notre nature... »**

**Postulez Maintenant**